



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 45564

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les revendications portées par les associations représentant les personnes invalides et les retraités. Elles se plaignent notamment, qu'à handicap équivalent, le montant de l'allocation supplémentaire d'invalidité soit inférieur à l'allocation aux adultes handicapés, ce qui pourrait être évité par une fusion de ces deux allocations. Les associations posent également le problème de la revalorisation des prestations d'invalidité et de vieillesse, notamment pour les revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement quant aux mesures qu'il entend prendre pour les personnes âgées invalides.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45564

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3031

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)